



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Toyota

Question au Gouvernement n° 252

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Roman.

M. Bernard Roman. Monsieur le Premier ministre, l'implantation, annoncée hier, d'une usine Toyota près de Valenciennes est naturellement une excellente nouvelle dont nous pouvons nous féliciter.

M. Patrick Delnatte. Question téléphonique !

M. Patrick Ollier. C'est Peugeot et Renault qui vont être contents !

M. Bernard Roman. Nous nous en félicitons, bien sûr, pour les hommes et les femmes qui retrouveront ainsi un emploi, en même temps que l'espoir et souvent la dignité qu'ils avaient perdus à cause du chômage.

Mais nous nous en réjouissons aussi parce que cette implantation est sans doute la meilleure réponse à ceux qui, aujourd'hui, cultivent le pessimisme, le repli sur soi ou l'immobilisme. Quels sont, en effet, les critères mis en avant par la première entreprise industrielle du Japon pour justifier son choix ?

M. Okuda, son président, nous parle des compétences et des qualités des hommes. Il évoque le rôle de votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, ou encore la situation économique nationale. Par conséquent, ni les coûts salariaux, pourtant si souvent décriés, ni la perspective du passage aux 35 heures n'ont découragé Toyota.

M. Michel Meylan et M. Jean Ueberschlag. La question !

M. Bernard Roman. Oui, la France mène...

M. Jean-Michel Ferrand. A mené !

M. Bernard Roman. ... une politique économique qui attire les investisseurs les plus importants, n'en déplaise à ceux qui, en campagne au sein du CNPF, ou en relais de leurs propos au sein de cette assemblée, s'évertuent par des déclarations démesurées à établir la confusion entre l'intérêt de la France et le combat partisan.

(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Au-delà de cette annonce, monsieur le Premier ministre, quel est l'impact et quelles sont les conséquences de cette décision en termes de perspectives industrielles et d'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Je ne voudrais pas, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, interpréter votre silence. Il me semble néanmoins, monsieur Roman, que vous avez peut-être dit, il y a un instant, le contraire de ce qu'aurait dit l'opposition si Toyota ne s'était pas installé en France. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Puisque vous l'avez fait, je peux me dispenser de le faire. Je resterai donc sur le terrain factuel.

L'entreprise Toyota et son président, M. Okuda, ont décidé d'installer en France, à Onnaing, près de Valenciennes, une très importante usine de construction automobile. Ils l'ont fait après avoir examiné de très nombreux sites sur la base de très nombreux critères, aussi bien dans d'autres pays d'Europe qu'en France. Cette décision est la leur, elle leur appartient.

M. Michel Meylan et M. François Goulard. Combien ça coûte ?

M. le Premier ministre. Ce qui est sûr, c'est que cet investissement très important - 4 milliards de francs - aura un impact très fort sur l'activité économique de cette région et de notre pays. On peut en attendre la création de près de 2 000 emplois directs et de plusieurs milliers d'emplois indirects, notamment dans notre industrie équipementière de l'automobile qui est très performante.

M. Bernard Accoyer. Combien ça coûte ?

M. le Premier ministre. En outre, le choix de Toyota aura un impact utile sur une région où le tissu industriel a beaucoup souffert et où le taux de chômage est particulièrement élevé.

M. Bernard Accoyer. Quel est le montant des aides ?

M. le Premier ministre. Avant de se décider, Toyota a analysé les atouts comparés de la France et des autres pays européens. Mais je lui laisse le soin de justifier sa décision.

C'est une raison d'efficacité globale qui a conduit cette entreprise, très efficace et très exigeante, à faire ce choix.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Piège à cons ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le Premier ministre. Il est sûr qu'une décision de cette importance, prise par un groupe industriel lui-même décisif, traduit indiscutablement à la fois sa confiance dans l'avenir de l'économie française et sa capacité à s'adapter au cadre légal - y compris les 35 heures - qui sera le nôtre dans quelques années. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.)

L'implantation en France d'une très grande unité de production japonaise aura-t-elle des conséquences sur l'activité de nos constructeurs automobiles ? A partir du moment où l'entreprise Toyota avait décidé de s'implanter en Europe, nous avons un intérêt évident à ce qu'elle choisisse la France. Puisque, de toute façon, nous aurions eu les voitures, autant avoir aussi l'investissement, l'activité, l'emploi et les retombées sur la vie économique nationale et régionale. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Parce qu'elle va dans l'intérêt de cette région et de notre pays, nous avons tous à nous réjouir de cette décision essentielle, qui est un hommage à la qualité de nos ingénieurs, de nos techniciens et de nos ouvriers, un hommage à la capacité économique de la France. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Roman](#)

**Circonscription :** Nord (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 252

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier Ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 décembre 1997, page 7265

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 décembre 1997